



Communiqué du Corps de police

Interpellation de quatre mineurs auteurs de tags

Jeudi 16 avril 2020, quatre jeunes ont été interpellés par une patrouille de Police-secours, alors qu'ils commettaient des tags sur un mur, au chemin de la Grangette à Lausanne. Lors de l'enquête menée par la Brigade de la jeunesse de la Police judiciaire municipale, les quatre mineurs ont reconnu plus de 230 tags au nord de la Ville, dont une grande partie sur des murs de bâtiments communaux. Plusieurs plaintes ont été déposées. Les quatre protagonistes ont pris la mesure de leurs actes délictueux et ont déjà entrepris des démarches afin de pouvoir nettoyer les emplacements souillés.

Jeudi 16 avril 2020, peu avant 4h. du matin, suite à un appel à la Centrale d'alarme et d'engagement de la Police municipale, une patrouille de Police-secours a interpellé quatre mineurs auteurs de tags sur un mur, au chemin de la Grangette à Lausanne. Ces jeunes, de nationalité suisse, âgés de 15 et 16 ans, domiciliés dans la région lausannoise, ont été acheminés à l'Hôtel de police pour y être entendus.

Sous la conduite du Tribunal des mineurs du Canton de Vaud, l'enquête menée par la brigade de la jeunesse de la Police judiciaire municipale, a permis d'identifier un nombre conséquent de cas. Les mineurs ont reconnu avoir effectué 235 tags, au nord de la Ville, dont plus d'une centaine sur des murs de bâtiments communaux. Plusieurs plaintes ont été déposées par des propriétaires privés et par la Ville de Lausanne, pour dommages à la propriété.

Le coût global des déprédations est estimé à plus de CHF 100'000.-, dont plus de CHF 60'000.- sur les installations de la Ville de Lausanne.

Les quatre jeunes ont pris la mesure de leurs actes délictueux et ont d'ores et déjà entrepris des démarches afin de pouvoir nettoyer une partie des emplacements souillés.

Lausanne, le 22 juillet 2020

Le Corps de police

Renseignements médias

- Michel Gandillon, remplaçant chef division communication Police et SPSL, 079 501 52 18